

Déchèteries

HORAIRES D'ETE à partir du 1^{er} avril 2017 :

Les déchèteries de la Fare-les Oliviers, Lamanon, Mallemort, Pélissanne, Rognac, Saint-Chamas, Salon-de-Provence passent aux horaires d'été :

lundi		14h00 - 18h00
du mardi au samedi	8h00 - 12h00	14h00 - 18h00
dimanche et jours fériés	8h00 - 12h00	
dimanche (déchèterie de Salon)	8h00 - 12h00	14h00 - 17h00

JOURS FERIES 2017 :

Toutes les déchèteries (La Fare-les-Oliviers, Lamanon, Mallemort, Pélissanne, Rognac, Saint-Chamas, Salon-de-Provence)

Seront ouvertes le matin uniquement :

- Lundi 17 avril	- Lundi 8 mai - Jeudi 25 mai - Dimanche 28 mai	- Lundi 5 juin	- vendredi 14 juillet - mardi 15 août
------------------	--	----------------	--

Attention : toutes les déchèteries sont fermées le 1^{er} mai.

LA DECHETERIE, un autre lieu de tri :

Conditions d'accès : Vous devez présenter une carte d'accès.
Pour cela, renseignez-vous directement auprès du gardien.

En déchèterie vous pouvez déposer vos déchets verts, encombrants, bois, cartons, ferrailles, gravats, piles, batteries, cartouches d'encre, capsules à café en aluminium, huiles végétales et huiles de moteur, déchets toxiques des ménages, pneus déjantés, déchets d'équipement électriques et électroniques.

Attention, pour un dépôt en grande quantité il convient de prendre contact au préalable avec le gardien ou avec le service collecte et traitement des déchets (n° Tél. ci-dessous) qui se chargera d'établir une dérogation spéciale.

Grâce au déplacement des usagers en déchèteries et à leurs gestes de tri, le taux de valorisation des matériaux déposés, (c'est-à-dire qui ont pu retrouver une seconde vie) s'élève à près de 72,50 % pour l'année 2016 (contre 60 % en 2008).

> Plus d'informations :

Métropole Aix-Marseille-Provence - Territoire du Pays Salonais

Service Gestion des Déchets - Tél. 04 90 44 77 90

Site internet : www.agglopo-le-provence.fr, rubrique « Déchèteries »